

Les activités de fin d'année

Repas du club du 3^{ème} âge

Le club s'est réuni le 29 novembre dernier autour d'un bon repas au restaurant. Une vingtaine de personnes étaient présentes dont certains anciens membres. Ce fut l'occasion pour le Président, Michel POUSSIN d'annoncer la fin du club. Nous le remercions d'avoir animé ce club au sein de Denonville pendant ces nombreuses années.

Club du 3^{ème} âge (message de Mr POUSSIN)

Après 41 années de fonctionnement, le club du 3^{ème} âge se voit, avec regret, dans l'obligation de cesser ses activités en raison du manque d'adhérents.

Le Président
Mr POUSSIN

L'arbre de Noël du CFL

Le CFL organise le **dimanche 16 décembre** l'arbre de Noël pour les enfants de 3 à 7 ans. Il se tiendra dans la salle de la Mairie de 15h00 à 17h00. Merci de réserver les places pour vos enfants auprès de Céline DENIS.

Le repas des anciens

Repas ou colis ? C'était le choix que devaient faire nos 56 anciens Denonvillois (ses). 20 d'entre eux ont choisi le restaurant et 36 se verront offrir un colis de Noël. Comme tous les ans, cette opération est animée par les membres du CCAS et nous les remercions de leur disponibilité.

La mairie sera fermée du samedi 22 décembre inclus au mercredi 2 janvier inclus. Prenez vos précautions.

Bibliothèque

Le bénévolat est indispensable dans nos sociétés. 25% des français sont bénévoles au sein d'associations et 14% hors associations.

Que ce soit pour aider les autres, pour défendre une cause, pour se sentir utile, pour échanger et partager, pour acquérir de l'expérience.... tous s'accordent à dire la richesse que le bénévolat apporte et l'optimisme qu'il amène.

Malgré cela, nos bénévoles de la bibliothèque s'essouffent. Ils cherchent de l'aide et ce n'est pas le premier appel que nous lançons...

Faisons un rapide calcul : 330 foyers à Denonville et deux adultes par foyer, cela fait 660 adultes que nous arrondissons à 600 (pas toujours 2 adultes dans le foyer). Mathématiquement et en regard de la moyenne nationale, cela fait 150 bénévoles potentiels.

Ce n'est pas le cas et il n'y a pas que la bibliothèque qui en souffre : le club du 3^{ème} âge ferme faute d'adhérents et le CFL cherche aussi ponctuellement des bras.

Mais probablement cela cache-t-il autre chose. Vous étiez enthousiastes dans les sondages pour l'ouverture d'une bibliothèque, mais il n'y a personne le jeudi. Le samedi, animations ou pas, il n'y a que quelques enfants qui viennent....mais comme ils ne peuvent venir seuls, il faut que les parents aient l'envie de les emmener.

Mais nous ne baissons pas les bras. Les bénévoles de la bibliothèque présenteront en début d'année 2019 de nouveaux horaires. N'hésitez pas à les contacter et suivez les sur Facebook :

<https://www.facebook.com/denonville.bibliotheque>

Il serait bien regrettable qu'un village -jusqu'à il y a peu était plutôt animé- se transforme en « village-dortoir » sans aucun lien social.

Les déchèteries seront fermées du lundi 24 décembre à 12h45 au mardi 1 janvier 2019 inclus.

L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission
communication
N° 63 de décembre 2018



Le mot du Maire

L'année 2018 a été marquée par notre entrée dans l'agglomération de Chartres, les travaux de mise en sécurité de la rue des Vignes d'Allians, le retour aux quatre jours pour les enfants de l'école et le début des travaux de la salle polyvalente. Je n'oublie pas les activités engagées par les associations : le rallye vélo, la fresque de la piscine, le 14 juillet (organisé par la Mairie), le vide greniers, la gymnastique ainsi que toutes les activités théâtrales de la bibliothèque. La nouvelle activité « couture » prend son envol et attire déjà de nombreuses personnes.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent pour que notre village conserve un lien social.

La salle polyvalente sera disponible en 2019 après réfection complète et mise aux normes. Elle permettra ainsi de disposer d'une salle (refaite à neuf y compris la cuisine) ouverte à la location et du deuxième bâtiment qui pourrait être mis à disposition des associations. Nous reviendrons sur le sujet en 2019.

Dans l'immédiat, vient le temps des fêtes de fin d'année et des moments conviviaux en famille ou avec des amis.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers



Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.

Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

Site internet : www.denonville.fr

Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission



La rubrique du Père Fouettard

Le civisme, du mot latin civis, désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont sa loi. Ce terme s'applique dans le cadre d'un rapport à l'institution représentant la collectivité : il s'agit donc du respect de la « chose publique » et de l'affirmation personnelle d'une conscience politique. Le civisme implique donc la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de la société.

Ceci étant dit, ce terme semble méconnu de certaines et certains d'entre nous. L'absence de respect de certaines règles (voitures sur les trottoirs absence d'entretien des haies de clôture) met en danger les piétons en rendant les trottoirs inaccessibles. Vous avez des places de stationnement matérialisées ainsi qu'un parking près de la piscine. Mais surtout, une grande partie à la possibilité de rentrer sa voiture. Alors, une fois de plus, faites des efforts avant que nous ne soyons obligés d'appeler la maréchaussée.

Billetique REMI

Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, tous les cars sont équipés du système de billettique REMI de la Région Centre Val de Loire. Tous les enfants des circuits scolaires hors intra muros (Auneau-Bleury-Symphorien et Béville) vont recevoir une carte magnétique, valable 5 ans, qui sera validée à chaque montée dans nos cars.

Toutefois, la carte SIVOS AUNEAU 2018/2019 doit être conservée et présentée au chauffeur.

Afin d'assurer leur sécurité, les enfants de maternelle doivent impérativement continuer à avoir leur carte SIVOS autour du cou, ainsi que la carte avec les coordonnées des personnes habilitées à les récupérer à la descente du car, comme cela a été le cas jusqu'à présent, la carte REMI ne donnant pas ces indications.

Retrouvez toutes les infos sur <http://sivos-canton-auneau.com>

Vacances de février 2019

Chartres Métropole organise un séjour ski à Valloire du 9 au 16 février 2019. Il est ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans.

Les inscriptions s'effectuent à compter du 10 décembre. Une réunion d'informations se tiendra le mercredi 16 janvier à 19h00 à la Maison des Associations à Saint Georges sur Eure.

Pour de plus amples informations et inscriptions :

- Les PEP 28 : <http://lespep28.org>

- Téléphone : 0237881413

- Mail : standard@pep28.asso.fr



Balade thermographique avec Chartres Rénov'Habitat

Notez cette date dans vos agendas 2019 ! Le **mardi 5 mars 2019 à 18h30** .

La soirée débutera par une balade thermographique (45min à 1 heure). A l'issue de la promenade, une conférence se déroulera en salle pour visualiser les clichés, proposer des solutions techniques et présenter les aides financières existantes.

Des flyers seront à votre disposition en Mairie en février 2019.

Formation pour les bénévoles

La fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir lance son **catalogue de formation des bénévoles** pour l'année 2019.

Les formations proposées ont pour objectifs :

- de conforter les dirigeants associatifs dans leurs missions,
- de leur permettre d'avoir les connaissances nécessaires à la bonne conduite de leurs activités et
- d'assurer leur sécurité juridique.

Les formations du catalogue se déroulent sur une durée de 4 à 7h en fonction des thèmes abordés, elles sont gratuites pour tous les bénévoles.

Vous trouverez les informations sur le site : <https://familles-rurales-28.org/>

Pour toute question, vous pouvez les joindre :

au [02.45.26.01.30](tel:02.45.26.01.30) ou par

mail : anne.bureau@famillesrurales.org

Cérémonie du 11 novembre

Beaucoup de monde au cimetière ce 11 novembre pour célébrer le centenaire de la fin de la guerre de 1914/1918. Et malgré le mauvais temps, les enfants ont lu des lettres de poilus très émouvantes. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie dans la salle de la Mairie. La salle a été décorée par des oeuvres d'enfants réalisées à l'école. Merci à toutes et à tous pour ce moment très convivial.



Bienvenue à :

- Loan et David GALLOIS, nés le 14 février 2018 à Le Coudray, fils de Mélanie DIRKSEN et d'Arnaud GALLOIS ;
- Pablo AUDABRAM, né le 21 octobre 2018 à Clamart, fils d'Amandine GUILLOU et d'Adrien AUDABRAM ;
- Héloïse KERHIER, née le 8 octobre 2018 à Le Coudray, fille de Magali ARMAND et de Christophe KERHIER ;
- Maxime GUERMONPREZ, né le 28 octobre 2018 à Etampes, fils d'Ophélie SALLENAVE et d'Alain GUERMONPREZ ;
- Louna BATAL, née le 14 novembre 2018 à Le Coudray, fille de Julie SARASA et d'Abdelfettah BATAL ;
- Théophile BESNIER, né le 14 novembre 2018 à Le Coudray, fils de Bénédicte BROTTIER et de Guillaume BESNIER ;

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Actualités du SICTOM !

Pour 2019, des modifications sont apportées dans les visuels .

- les nouvelles étiquettes de refus

- le visuel sur les bennes de collectes

- les étrennes : les ripeurs ont commencé leur tournée.

Chaque ripeur présentera une carte avec son nom, le nom de l'entreprise, le nom d'un responsable et son numéro de téléphone afin de justifier son identité.

Toutes les informations sur le site de la commune.

Listes électorales

L'année 2018 est la dernière année de révision annuelle des listes électorales. Au 01 janvier 2019, entrera en vigueur le répertoire électoral unique. Toute personne sollicitera son inscription sur les listes électorales en mairie et seront inscrites automatiquement pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019. De ce fait, il n'y aura plus de permanence le 31 décembre.

Formation professionnelle

Peut-être ne savez-vous pas que le service militaire volontaire peut vous permettre d'obtenir un emploi.

Cela s'effectue en plusieurs étapes :

- Une formation militaire de six semaines basée sur le vivre ensemble, la confiance en soi

- une formation complémentaire de 17 semaines où vous pouvez faire une remise à niveau scolaire, passer le permis de conduire, apprendre les premiers secours

- une formation professionnelle de 20 semaines avec des périodes d'adaptation en entreprise qui vous mènera à un emploi.

Les conditions : nationalité française, âgé(e) de 18 à 25 ans, avoir effectué sa JDC. Vous êtes nourris et logés et vous toucherez une solde de 313€ à 740 € selon la formation.

N'hésitez pas à vous renseigner :

- www.le-smv.fr

- mail : recrutement.smbretigny@gmail.com

- Téléphone : 01 69 23 70 02.
